

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 26 JUIN 2019

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes et MM. : BOQUET Yves, BROCHARD Renaud, BUGAISKA Aurélia, DEJOUX Virginie, GAIMARD Maryse, JEGOU Anne, LAURENT Alexandra, STEIN Christian, ZARA Vasco.

Usagers : Mmes et MM. : ABOUSSOUFIAN Alexandre, ENTEMEYER Bastien, HALGAND Katell, LE MOELLE Nathan, LIGER Valentin, NOISILLAT Juliette.

Personnalités extérieures : Mmes : LOCHOT Éliane, MAGNIEZ Sophie.

Personnel BIATSS : Mmes et M. : FINOT Sébastien, ROY Dominique, VANESSE-URBAIN Claire.

Absents excusés : Mmes et MM. : BONFAIT Olivier, ESPOSITO Arianna, KOSSMANN Perrine, LEFEBVRE Sabine, LELEU Arnaud, PRIVE Clara, PRUGNOT Victoria, RAIMBAULT Armand, SENET Cécile, THIBAUT Jean-Pierre, VANNIER Mathieu, VIGREUX Jean, VIVANT Cloé.

Invités : Mme et MM. : Philippe SALVADORI (Président du conseil), Youssef EL HANBALI, Edwige PRAT-BÉLIARD.

Le Doyen ouvre la séance à 17 h 30.

1 – Procès-verbal du Conseil du 28 mars 2019

Le procès-verbal du Conseil de l'UFR Sciences Humaines du 28 mars 2019 est **adopté à l'unanimité**.

2 – Informations générales

• Information canicule :

Le Doyen fait état de l'épisode caniculaire en cours et rappelle que le Président de l'Université a adressé une lettre de mesures à prendre et de consignes à tenir pendant cette période à risque.

• Démissions :

Le Doyen informe les membres du Conseil de la démission de deux de ses membres, Jeanne BERNARD (assesseure) et Sophie VIARDOT, dans le collège des usagers.

• Recrutements :

Deux membres du personnel BIATSS ont réussi aux concours, Lydie LACHAUX dans la catégorie C du concours Adjaenes et Max BERGEZ dans la catégorie B du concours de secrétaire administratif (ministères communs). Le Doyen les félicite et leur souhaite la meilleure réussite possible, il rappelle qu'ils étaient tous deux très appréciés à l'UFR des Sciences Humaines.

• Problèmes aux examens :

Le Doyen exprime son mécontentement devant les nombreux problèmes survenus pendant les examens cette année et déplore particulièrement l'absence de certains collègues, partis en déplacement, en laissant leurs copies non corrigées. Ces négligences obligent à organiser une seconde session d'épreuves hors période. Il assure que les enseignants concernés seront rappelés à l'ordre.

• Constats de fraudes aux examens :

Huit cas de fraudes avérées ont été constatés cette année au cours des examens.

Le doyen explique que les étudiants fautifs sont systématiquement convoqués et sanctionnés, soit en se voyant attribuer la note de zéro, soit par une convocation devant la commission de discipline au risque de recevoir une notification d'exclusion. Actuellement, aucune n'a été prononcée, mais cela reste une possibilité. Pour les cas les plus graves, cette exclusion peut être définitive avec interdiction de se réinscrire pendant un certain temps. Les fraudes sont en augmentation, il s'agit d'un constat inquiétant qui doit alerter l'ensemble des collègues et les inciter à se montrer encore plus vigilants.

• Absences injustifiées :

Le Doyen rappelle que les absences injustifiées doivent être notées comme une défaillance et qu'il n'y a pas lieu d'appliquer la note zéro aux étudiants concernés. Les dispositions relatives à ce règlement seront diffusées à la rentrée.

■ Modifications des fiches filières :

Le Doyen présente les différentes demandes de modifications des fiches filières, comme suit :

Demandes de modifications concernant les licences :

Géographie :

- Transdisciplinaire : suppression de la discipline "Économie" (semestre 1) ;
- Transdisciplinaire : suppression de la discipline "Géographie" (semestre 1) ;
- Modification des règles relatives aux absences injustifiées lors des épreuves de contrôle continu : « l'absence injustifiée (ABI) à une des épreuves de contrôle continu implique un résultat de défaillance ~~une note de zéro~~ » (semestres 1,2/3,4 et 5,6).

Les propositions de modifications des fiches filières de licences sont **adoptées à l'unanimité**.

Demandes de modifications concernant les masters :

M1 et M2 Musicologie de la création et de la performance (pour tous les semestres) :

- Modification de la date de la session 2 (juin au lieu de septembre) ;

M1 et M2 Histoire de l'Art (pour tous les semestres) :

- Modification du type d'évaluation de la session 2 « oral ou dossier » à la place de « oral » ;

M1 et M2 Histoire (pour tous les semestres) :

- Modification du type d'évaluation de la session 2 « oral ou dossier » à la place de « oral » ;

M1 Psychologie parcours PCPMP (semestre 1) :

- Modification de l'intitulé de l'UE « Psychologie médicale et anthropologie » par « Psychopathologie et anthropologie » ;

Les propositions de modifications des fiches filières de masters sont **adoptées à l'unanimité**.

3 – Intervention de Sophie MAGNIEZ (DECA – BFC)

Sophie MAGNIEZ, chargée de projets, d'animation pré-incubation et de communication à l'Incubateur régional **DECA-BFC** (Dispositif d'Entrepreneuriat aCAadémique de Bourgogne – Franche Comté) remercie les membres du Conseil et le Doyen de l'avoir invitée. Elle présente ce dispositif créé en novembre 2017 à l'initiative de huit établissements d'enseignement supérieur, sous l'impulsion de l'État et du Conseil Régional de Bourgogne – Franche-Comté. Cet incubateur intervient pour favoriser la création d'entreprises innovantes à partir de projets scientifiques ou technologiques, issus ou liés à la recherche publique.

Les objectifs de DECA-BFC :

- Être un outil au service des établissements ;
- Participer à l'animation du réseau des dispositifs académiques d'entrepreneuriat ;
- Associer le monde économique ;
- Être un partenaire des collectivités pour un maillage territorial ;
- Travailler en collaboration avec les acteurs de l'écosystème de l'innovation.

Sophie MAGNIEZ explique que DECA-BFC a plusieurs missions : sensibiliser, détecter et accompagner les différents projets et leurs porteurs et constituer un réseau d'experts et de partenaires. Elle précise que seuls quelques projets sont incubés et qu'ils sont sélectionnés par des comités de sélection composés de membres actifs. DECA-BFC fait le lien entre les porteurs de projets et les laboratoires de recherche en instaurant des associations et en favorisant la mise en place de conventions (exemple : SAYENS).

Aurélia BUGAJSKA interroge Sophie MAGNIEZ pour connaître la valeur de la plus-value dégagée en fin de projet. Sophie MAGNIEZ répond que DECA-BFC fonctionne dans le cadre d'un statut associatif et que le SAIC (Service d'Activités Industrielles et Commerciales) vérifie que les droits sont préservés. Elle insiste sur le fait qu'un avis défavorable n'est jamais définitif pour un porteur de projet. Cet avis sert à l'orienter et à le conseiller pour qu'il puisse s'adapter et corriger son dossier.

Yves BOQUET demande comment les sciences humaines peuvent avoir un rapport avec cet incubateur. Sophie MAGNIEZ assure de sa sensibilité aux remarques, intéressantes et constructives et explique qu'il serait possible d'utiliser les connaissances des chercheurs en géographie par exemple, particulièrement dans le domaine de la cartographie, pour l'utilisation de drones.

Le Doyen suggère de consulter l'ensemble des laboratoires de l'UFR pour connaître plus précisément les besoins. Madame MAGNIEZ prévoit de leur adresser un courriel dès la rentrée afin de synthétiser les besoins et repérer les éventuelles possibilités de valorisation. Le Doyen ajoute que ce travail pourra accompagner les étudiants imaginatifs et entreprenants, d'où l'utilité de les sensibiliser et de les informer.

Sophie MAGNIEZ conclut que la gestion de projets est toujours utile, même si elle ne débouche pas sur une création d'entreprise. En effet, cette démarche contribue à valoriser le profil des candidats, notamment pour l'embauche dans de grands groupes. Il s'agit donc d'une méthode de travail transversale.

Le Doyen remercie Sophie MAGNIEZ pour son intervention et sa présentation de DECA-BFC et espère le début d'une grande collaboration.

4 – Point financier, subventions

- Monsieur EL-HANBALI demande la sortie d'inventaire d'un chariot élévateur hors d'usage (référence RANE 15004754) et son remplacement pour le service reprographie du bâtiment Droit-Lettres.

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

- Monsieur EL-HANBALI présente les points du **budget rectificatif 2019** comme suit :

UB 906 SCIENCES HUMAINES BUDGET RECTIFICATIF 2019 - SYNTHÈSE							
CF	LIBELLES	Moyens		Affectations		Solde (FDR) A-B	OBSERVATIONS
		Recettes annuelles A	Dotation A	Autorisations d'engagement B	Frais de gestion B		
FI06	UFR BUDGET GENERAL	5 760		5 760		0	Inscriptions à la Licence de Musicologie - PESM → Recette affectée en Investissement.
FI06Z	RESERVOIR HORS RECHERCHE	20 000		20 000		0	Subventions publiques en attente d'affectation pour le colloque Menaces Identitaires.
FC06	FORMATION CONTINUE		39 034	39 034		0	Ajustement des reliquats de gestion FC Dont 11.446,00€ affectés en cofinancement du poste gagé.
RE06A	THEMA					0	
RE06Z	RESERVOIR RECHERCHE	11 346		11 346		0	Contrat européen Erasmus MGM en attente d'affectation sur THEMA
TOTAUX		37 106	39 034	76 140	0	0	

Un budget rectificatif très concentré autour de trois points majeurs :

1) Les reliquats de formation continue intégrés au budget.

À noter que sur les 39 000 euros, 11 500 euros sont consacrés à de la masse salaire pour financement d'un poste gagné à 50 % ;

2) Activité recherche du laboratoire Théma et l'organisation d'un colloque par le laboratoire Psy-Drepi ;

3) Quote-part de reversement à l'UFR des étudiants du PESM inscrits dans nos formations.

Le budget rectificatif est adopté à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

- **Colloque « Menaces identitaires et résilience dans le monde d'aujourd'hui » :**

Le Département de Psychologie a voté une contribution de **cinq cents euros** pour l'organisation du congrès international « Menaces identitaires et résilience dans le monde d'aujourd'hui », prévu les 21 et 22 novembre 2019.

Cette subvention est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'UFR.

- **Colloque interdisciplinaire « Algopsy » :**

Dans le cadre de l'organisation du colloque interdisciplinaire « Algopsy », organisé par le laboratoire Psy-Drepi à PARIS, les 5 et 6 juillet 2019, le Département de Psychologie a voté une aide financière de **cinq cents euros**.

Cette subvention est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'UFR.

- **Colloque « Le cinéma populaire et ses musiciens en France » :**

Dans le cadre de l'organisation du colloque « Le cinéma populaire et ses musiciens en France », organisé les 5, 6 et 7 juin 2019, le Département de Musicologie, a voté une subvention de **quatre cents euros**.

Cette subvention est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'UFR.

Il est rappelé que pour les demandes de ces contributions financières, l'UFR des Sciences Humaines ne participe pas financièrement, mais valide et approuve les aides apportées par les Départements.

- **Rédaction d'un volume en hommage à Daniele VITALI :**

Arianna ESPOSITO pour le laboratoire ArteHis a demandé une subvention de **cinq cents euros** à l'UFR des Sciences Humaines en prévision de la rédaction d'un ouvrage en hommage à Daniele VITALI.

Cette subvention est accordée à l'unanimité.

5 – Préparation de la rentrée 2019 - 2020

Le Doyen explique que les résultats de Parcoursup sont en attente et que sur le principe, l'UFR Sciences Humaines planifie au maximum ses capacités d'accueil ; sachant que le même nombre de groupes de TD que l'an dernier est prévu en Psychologie en L1, avec un groupe supplémentaire en L2 et en L3.

Les UE d'ouverture nouvelles en Sciences Humaines ne seront pas mises en place à la rentrée, faute de collègues pouvant s'investir dans ces enseignements supplémentaires.

Concernant l'UE d'ouverture Santé de Psychologie, le Doyen précise qu'elle ne sera mise en place qu'à la rentrée 2020.

Pour conclure sur ce sujet, le Doyen rassure sur les prévisions budgétaires qui permettront d'accueillir le flux d'étudiants, y compris en Géographie (L2 et L3).

6- État du Dialogue d'Objectifs et de Moyens (D.O.M.) :

• Recrutement d'ATER et enseignants-chercheurs :

Au terme de négociations difficiles et suite à la mobilisation des collègues, notamment du Département de Psychologie, il nous a été accordé ce qui suit

Dans un premier temps, nous avaient été accordés :

- Mise au concours l'an prochain d'un PU d'Histoire Contemporaine, d'un PU d'Histoire Médiévale, d'un MCF de Psychologie Clinique (dont le profil « Recherche » sera précisé avec la COMUE) ;
- Un poste ATER accordé sur deux postes demandés en Histoire Contemporaine ;
- Trois postes ATER accordés en Psychologie au lieu de cinq demandés ;
- Le poste de MCF Archéologie Médiévale à recrutement différé et non gelé est promis pour l'année suivante ;
- En Musicologie, le poste de PU et celui de MCF gelés le sont toujours, mais l'élection de Monsieur LALITTE comme Professeur à PARIS permet d'ouvrir son poste à la mutation interne ;
- Le poste de PRAG en Anglais reste hélas gelé.

Dans un deuxième temps :

- Un second poste ATER accordé en Histoire Contemporaine ;
- Un quatrième poste ATER accordé en Psychologie.

Enfin, dans un troisième temps :

- Un cinquième poste ATER accordé en Psychologie.

Le Doyen fait part de sa satisfaction suite au résultat de ces recrutements et rappelle qu'enseignants et étudiants ont su se mobiliser, tout en restant fermes et réalistes et que cette réalité compte à l'Université de Bourgogne.

Budget :

Monsieur EL-HANBALI explique qu'il n'a pas encore de réponse concernant la dotation budgétaire. Pour les heures d'enseignement, la demande formulée par l'UFR lors des DOM a été retenue à une centaine d'heures près. Cette enveloppe permettra à l'UFR d'assumer le nombre de groupes TD nécessaires et de prendre en compte l'effet rebond avec des groupes supplémentaires en L2 et L3 de Psychologie.

• BIATSS :

Monsieur EL-HANBALI explique que quatre postes administratifs ont été placés en mutation interne. Deux des quatre contractuels en poste s'étant présentés aux concours ont réussi et deux resteront en contrat.

Les démarches actuelles de recrutement se concentrent entre autres sur le remplacement de Lydie LACHAUX (secrétariat affaires générales – gestion personnels BIATSS – site Web) et sur celui de Max BERGEZ (service des enseignants).

Depuis cinq ans, l'UFR Sciences Humaines réclame un poste de chargé de communication, cette demande est à nouveau refusée.

Sandrine PINSON (secrétariat gestion – gestion LEAD) a été promue et devient donc technicienne dans le corps ITRF, le Doyen lui adresse ses félicitations.

7- Conventions, colloques, partenariats

▪ **Projet Diplôme Inter-Universitaire psychotraumatisme et dispositifs d'accompagnement (DIU) :**

Les membres du Conseil ont validé par vote électronique (14 voix pour et 0 voix contre) le projet de diplôme inter-universitaire « Cliniques du psychotraumatisme et dispositifs d'accompagnement », projet construit en partenariat avec le Centre Régional du Psychotraumatisme de Bourgogne – Franche-Comté (CHU Dijon). Le Doyen propose une régularisation rétroactive.

Le projet de DIU est approuvé à l'unanimité.

▪ **SEFCA – création d'une formation au label « PIX » :**

Arnaud MAZOYER soumet au vote du Conseil une demande de création de formation pour l'obtention du label « PIX ». Il s'agit d'un service de mesure, de développement et de certification des compétences numériques en remplacement de « C2i ».

Le projet de création de cette formation est approuvé à l'unanimité.

• **Nouveau projet de coopération internationale hors Erasmus+ :**

Le laboratoire ArteHis représenté par Sabine LEFEBVRE, Directrice et Jean VIGREUX soumettent au vote des membres du Conseil un projet de partenariat avec l'Université de Tunis. Ce projet a pour objectif de consolider les relations et les collaborations scientifiques avec les pays du Maghreb francophone. Il n'existe pas encore de contenu formel mais le dossier est en préparation.

Éliane LOCHOT intervient pour préciser que Madame POINSOT est originaire de Dijon, ce qui justifie l'intégration au projet de Jean VIGREUX, professeur d'Histoire Contemporaine et de la Maison des Sciences de l'Homme.

Le projet de coopération internationale est approuvé à l'unanimité.

8- Questions diverses

Alexandra LAURENT expose le problème concernant le logiciel « Qualtrix », dont le financement partiel assuré auparavant en partie par l'UFR Sciences Humaines (équipements pédagogiques) ne sera pas renouvelé. Elle demande quelles pourraient être les solutions pour répondre à cette situation qui entraîne de grosses difficultés pour le laboratoire Psy Drepî.

Monsieur EL-HANBALI répond que la participation reposait sur une partie du budget non utilisé, ce qui correspondait à une aide, mais qu'il est nécessaire de chercher une solution plus pérenne, comme par exemple le recours aux excédents de formation continue. Le coût d'un logiciel s'élevant à 4 340 euros, l'UFR n'est pas sûre de pouvoir financer cet achat. En effet, le budget ayant été réduit, il devient impossible de participer.

Le Doyen ajoute que normalement, une enveloppe de secours aurait dû être créée, malheureusement cette idée n'a pas été concrétisée par les instances. Cependant, cette demande sera transmise à la Présidence.

Aurélia BUGAJSKA insiste sur le fait que ces investissements servent à un grand nombre d'étudiants et le Doyen confirme que depuis huit ans, les Responsables Administratifs et les Directeurs mènent conjointement un combat pour obtenir un tableau récapitulatif des ratios, ce qui permettrait une vision nettement plus objective.

Monsieur EL-HANBALI évoque des ratios différents selon qu'il s'agisse des Sciences Humaines ou des « Sciences dures » et la variabilité des coûts, comme par exemple pour l'achat d'un piano pour le Département de Musicologie, clairement plus onéreux.

Renaud BROCHARD ajoute qu'au quotidien de réels efforts sont déployés pour optimiser l'organisation et ne pas monopoliser le matériel.

Le Doyen annonce qu'il écrira aux instances pour notifier ce qui vient d'être développé, particulièrement le problème d'acquisition du piano exposé ci-dessus.

Monsieur EL-HANBALI complète ces discussions en précisant que les reliquats pourraient suffire.

Le Doyen remercie les membres du Conseil.

La séance est levée à 19 h 25.

La Secrétaire de séance
Edwige PRAT-BÉLIARD



Le Président du Conseil d'UFR
Philippe SALVADORI

